

## Bulletin d'histoire politique

**Sur le tricheur : Jean-François Lisée, Le tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991, Montréal, Boréal, 1994, 578 p. / Jean-François Lisée, Le naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois, 1991-1992. Montréal, Boréal, 1994, 716 p.**

François Rocher

B  
H  
P

Volume 3, Number 1, Fall 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1063458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1063458ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique  
Septentrion

### ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Rocher, F. (1994). Review of [Sur le tricheur : Jean-François Lisée, Le tricheur. Robert Bourassa et les Québécois, 1990-1991, Montréal, Boréal, 1994, 578 p. / Jean-François Lisée, Le naufrageur. Robert Bourassa et les Québécois, 1991-1992. Montréal, Boréal, 1994, 716 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 3(1), 125–130. <https://doi.org/10.7202/1063458ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1994

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

**SUR LE TRICHEUR**

Jean-François Lisée, **LE TRICHEUR**.  
ROBERT BOURASSA ET LES QUÉBÉCOIS 1990-1991,  
Montréal, Boréal, 1994, 578 p.

Jean-François Lisée, **LE NAUFRAGEUR**.  
ROBERT BOURASSA ET LES QUÉBÉCOIS 1991-1992,  
Montréal, Boréal, 1994, 716 p.

**François Rocher**  
*Carleton University*

---

Ces livres méritent d'être lus et relus. D'abord pour la reconstitution détaillée, minutieusement fouillée et fascinante — pour ne pas dire hallucinante — que nous livre Jean-François Lisée des péripéties constitutionnelles Québec-Canada de la mort de l'Accord de Meech au référendum du 26 octobre 1992. Ensuite pour l'analyse pertinente qu'il nous fournit des visions contradictoires qui alimentent aussi bien le Québec que le reste du Canada. Finalement, par l'acuité des questions qui sont posées et des constats dégagés.

Robert Bourassa est le personnage central du drame politique qui s'est joué au cours de cette période. Au terme de la lecture de ces deux ouvrages, deux idées-forces se dégagent. La première: Robert Bourassa a pris plusieurs engagements, Lisée en rappelle onze, dont aucun n'a été honoré, les plus importants étant de rejeter le statu quo, de rechercher à obtenir des réformes en profondeur du fédéralisme, de tenir un référendum sur la souveraineté du Québec et, en cas de rejet de Charlottetown, de rediscuter de souveraineté. Aucune de ces promesses n'ont été tenues. Essentiellement, la tricherie tient au fait que le premier ministre n'a jamais cru en elles tout en laissant entendre qu'il pourrait envisager sérieusement l'option souverainiste. Au contraire, depuis le début, il a cherché à gagner du temps pour faire tomber le niveau d'appui à la souveraineté, épuiser les joueurs et les faire entrer au bercail du fédéralisme. L'action de Robert Bourassa est

motivée par deux considérations: ne pas diviser le Parti libéral du Québec et, de manière plus importante, assurer ce qu'il percevait comme la sécurité économique du Québec, qui, de son avis, à horreur de l'incertitude politique. Or, la souveraineté, c'est l'incertitude et le «trouble». La seconde: Robert Bourassa a tenu un double langage auprès des Québécois et de ses interlocuteurs à la table des négociations. En faisant savoir à ces derniers qu'il n'opterait jamais pour la souveraineté et qu'il ne tiendrait jamais un référendum sur cette question, il s'est délesté de l'immense rapport de force dont il disposait: le Parti libéral avait opéré un important virage sous l'impulsion de son aile nationaliste, la commission Bélanger-Campeau venait de déposer son rapport, l'opinion publique était plus favorable que jamais à la souveraineté. Mais le premier ministre est seul à conduire les négociations. Ses conseillers, ses ministres, l'aile parlementaire ne tiennent que des rôles de figurants rendus non crédibles auprès du reste du Canada par le double langage tenu par le chef. Même les proches de Robert Bourassa en perdent leur latin. Que l'un d'entre eux tape du pied et fasse connaître les revendications du gouvernement, on appelle immédiatement le premier ministre pour savoir si telle est sa position; ce ne sera que très rarement le cas. À chercher à tout prix une entente «vendable» aux Québécois — ce qui ne s'est pas produit — le premier ministre a baissé la barre de ses exigences jusqu'à ce qu'elle frôle le néant. On comprend mieux le désarroi des proches du premier ministre, de ses analystes et conseillers et des observateurs politiques tout au long des négociations qui ont conduit à l'entente de Charlottetown qui cherchaient à déchiffrer la stratégie bourassienne, car de stratégie, il n'y en avait pas! À cet égard, Robert Bourassa a fait preuve d'incompétence, nous souligne à grands traits Lisée. Il faudrait parler d'irresponsabilité, du gaspillage d'un momentum favorable au Québec, même dans l'hypothèse du renouvellement en profondeur du fédéralisme. Il n'a rien défendu et n'a donc, par conséquence, rien obtenu de substantiel.

Or, pourquoi Robert Bourassa n'a-t-il pas utilisé l'immense pouvoir de négociation dont il disposait pour faire bouger le reste du Canada dans le sens d'une plus grande décentralisation ou de l'assymétrie? C'est là que l'attitude du premier ministre demeure incompréhensible. Aux émissaires fédéraux qui cherchaient à savoir comment satisfaire le gouvernement du Québec, Robert Bourassa ne répond rien. Rien! Il refuse même la compétence exclusive en matière linguistique. Les stratèges fédéraux en sont sidérés. On peut facilement les comprendre. Ainsi commence la phase de mise en place des propositions fédérales, dans le vide, à l'aveuglette. Les autres premiers ministres provinciaux et les représentants autochtones

seront plus actifs. Avec le gouvernement fédéral, ce sont eux qui détermineront les paramètres du débat. Au Québec de s'ajuster. Dans un contexte de redéfinition du Canada, l'absence de messages clairs de la part du Québec sera lourd de conséquences. Compte tenu du choix préalable de Robert Bourassa, le Canada «à tout prix», ne restait plus qu'à imposer les termes de l'entente au mouton noir de la Confédération. La tentative de «damage control» opérée à la dernière heure par le premier ministre québécois ne donnera que des résultats aléatoires. Il était trop tard pour modifier les grands principes sur lesquels s'étaient entendus les négociateurs fédéraux et provinciaux du reste du Canada. C'était à prendre ou à laisser. Et Robert Bourassa ne voulait, sous aucune considération, envisager la solution pourtant réclamée à cor et à cri par une majorité au sein de son parti, de la population et de l'élite intellectuelle: des offres acceptables ou la souveraineté. Lisée nous décrit avec brio ce magnifique détournement de la volonté populaire. La tricherie, la duperie, la flagornerie pour amadouer les irréductibles et, dernière arme, l'appel à la solidarité pour soutenir le chef seront les artifices utilisés. Les cyniques seront récompensés par cette description. Ceux qui ne l'étaient pas encore le deviendront. En bout de piste, le premier ministre québécois aurait-il voulu utiliser son pouvoir de négociation pour obtenir des concessions rencontrent les demandes du Québec qu'il ne se serait pas résolu à le faire. Le fossé séparant les aspirations québécoises de la nouvelle identité canadienne fondée sur les principes de l'égalité des individus et des provinces ne l'aurait pas permis. Avoir fait connaître les exigences du Québec, y avoir tenu, auraient conduit les négociations tout droit à l'échec, le Québec vers la souveraineté. Faute de trancher le nœud gordien, il fallait vivre avec. C'est ce que Robert Bourassa savait. C'est ce qu'il a fait.

Au-delà du portrait dévastateur que l'auteur nous livre du premier ministre québécois, l'ouvrage mérite un détour pour la mise en scène des intervenants ayant participé à chacune des étapes du débat constitutionnel. Lucien Bouchard a fait preuve de beaucoup de naïveté, Gil Rémillard n'a tenu qu'un rôle secondaire et n'a manqué que peu d'occasions de se mettre les pieds dans les plats (le portrait du ministre responsable des négociations est impitoyable), Jacques Parizeau est probablement celui qui a fait preuve de la plus grande lucidité politique, Jean Allaire et Mario Dumont défendent avec acharnement les positions adoptées par les instances du Parti libéral sans se faire corrompre par le chef, Jean-Claude Rivest est dépassé par les événements et montre tout de même une fidélité indéfectible à l'endroit de Robert Bourassa. En fait, tous les personnages ayant eu un rôle à jouer,

aussi bien au sein des partis politiques fédéraux et provinciaux que de la société civile, sont pris en compte dans le récit que nous dévoile Lisée.

Les débats soulevés par les propos de Jean-François Lisée ont porté sur plusieurs points. Certains, tels Marcel Adam et les éditorialistes de *The Gazette*, ont excusé la démarche du premier ministre. Puisque la souveraineté était pour eux inacceptable en principe, Robert Bourassa s'est bien tiré d'affaire en gagnant du temps et, finalement, en repoussant tous ces engagements à saveur souverainiste. L'entreprise visant à berner ses adversaires et à manipuler la population était justifiée compte tenu du caractère passager de la poussée souverainiste. Pour Marcel Adam, «Robert Bourassa, qui n'ignorait pas cette réalité, s'est montré responsable et bien avisé en refusant d'engager l'avenir de son peuple dans une voie qu'il croyait inutilement risquée» (*La Presse*, 7 mai 1994). Voilà un cautionnement qui rappelle la maxime voulant que la fin justifie les moyens. Néanmoins, ce pardon plénier accordé au premier ministre ne peut que renforcer le sentiment de désaffection des citoyens à l'endroit d'un système politique qui se veut démocratique. Les Marcel Adam du Québec et d'ailleurs auraient probablement eu une réaction indignée, en invoquant l'illégitimité des manœuvres employées pour désavouer les résultats obtenus, si la fin avait été toute autre et si de telles tricheries avaient été employées pour arriver à un dénouement inverse. On ne peut ici que partager les termes de Lisée qui soutient qu'«[il] n'existe pas de comparaison à la mesure de l'arnaque pénétrée par Bourassa. Mais à force d'entendre dire que Bourassa a eu raison de traiter les Québécois comme des enfants agités en 1990, nos dirigeants risquent d'en déduire qu'ils peuvent n'en faire qu'à leur tête, mentir et tricher à loisir si nécessaire, sur des sujets moins importants - tous les sujets sont moins importants que celui de l'avenir d'un peuple» (*Le naufrageur*, 655). Dans le même article, la seule critique avancée par Adam à l'endroit de Bourassa est d'avoir exacerbé le sentiment nationaliste dans le but d'exercer une forme de chantage sur le reste du Canada. Or, chantage il n'y a pas eu. L'arme du chantage n'est efficace que si les adversaires sont convaincus que l'alternative est plausible. Elle ne l'était pas. Robert Bourassa l'avait laissé clairement savoir à Brian Mulroney et à d'autres premiers ministres provinciaux. Si M. Bourassa n'a pas été en mesure d'atténuer la ferveur souverainiste, c'était pour mieux maîtriser un atout central de sa «stratégie»: gagner du temps et occuper les gêneurs.

D'autres ont reproché à Jean-François Lisée d'avoir peint le Québec de la période 1990-1992 de façon manichéenne. Ainsi, dès la consécration de la mort de l'Accord du lac Meech en juin 1990 et après l'allocution de

Robert Bourassa, l'auteur indique qu'«[à] cet instant, exactement, le Québec se divise en deux. Il y a ceux qui savent. Il y a ceux qui rêvent. Le récit des deux années à venir se résume, pour beaucoup, aux fluctuations de la ligne de démarcation» (*Le tricheur*, 26). Or, nombreux étaient les sceptiques face à l'embrouille et aux manœuvres bourassiennes. De nombreux commentateurs et analystes, dont j'étais, ont sonné le tocsin. Mais, à la décharge de Lisée, il faut bien admettre avec le recul du temps que les signaux envoyés se sont perdus dans la mer des espoirs soulevés par les messages contradictoires du Timonier. On pouvait bien répéter *ad nauseam* que jamais M. Bourassa ne serait souverainiste, il est toujours possible de s'accrocher à un message qui recoupe les aspirations de ceux qui voulaient le contraire. Robert Bourassa avait compris le processus du renforcement positif que les empêchements de tourner en rond ne pouvaient désamorcer. On peut toujours rejeter le blâme sur le manque d'esprit critique de ceux qui se sont laissés manipuler si facilement, mais le manipulateur est toujours plus coupable que le manipulé. La seule porte de sortie est de ne jamais accréditer les engagements pris par les gouvernants, si solennels soient-ils. Mais en démocratie, il y a des limites à proclamer, comme le fit Trudeau pour justifier le rapatriement de 1982 suite aux promesses de changement, que «vous n'aviez qu'à ne pas me croire».

Finalement, on peut se distancier des analyses de Lisée en y déconçant son penchant souverainiste et, partant, son manque de «neutralité». Toutefois, si les conclusions de l'auteur sont accablantes pour Robert Bourassa qui a détourné le cours de l'histoire, on ne saurait mettre en doute les fondements de son analyse, la valeur des témoignages et des informations recueillis et la pertinence des conclusions qu'il en tire. Quant au reste, les jugements portés sur Robert Bourassa ne sont pas moins «neutres». Ils tournent autour de la question fondamentale: le premier ministre a-t-il bien fait, ou, en d'autres termes, la fin justifie-t-elle les moyens? Si oui, on accrédite malgré soi la thèse de la manipulation et du cynisme qui en découle, que l'on approuve la fin comme l'ont fait les fédéralistes au nom des résultats souhaités, ou les moyens (ou plus pudiquement la «stratégie») comme sont tentés de faire les plus désabusés des commentateurs politiques, si souverainistes soient-ils. En adoptant la même logique et au nom du même principe qui sied si bien aux fédéralistes satisfaits d'aujourd'hui, ils devront accepter les résultats obtenus par la même approche de duperie si elle est employée pour faire triompher la souveraineté. Si non, le jugement porté sur Robert Bourassa est incontournable et appelle, de surcroît, la transparence politique. On ne peut reprocher à Jean-François Lisée de récla-

mer la fin du mensonge érigée en principe directeur, peut importe ses choix politiques quant à l'avenir du Québec. La cohérence exige que les fédéralistes qui répugnent à ces procédés le fassent savoir dès maintenant, car demain ils risquent d'être piégés par leur propre logique et ne pourront dénoncer les moyens utilisés par d'autres qui leur ont si bien servis. Quant à l'Histoire, elle ne retiendra que les faits qui ont conduit aux résultats que l'on sait et dont on ne peut aujourd'hui mesurer l'ampleur.